

Date de séance : 30 juin 2022	PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Syndical	
Date de convocation : 23/06/2022		
Nombre de membres	En exercice : 9	Présents : 7

*L'an deux mille vingt-deux et le trente juin à quatorze heures trente, le Conseil syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Corneilla-de-Conflent, sous la présidence de **Monsieur Patrice ARRO**.*

Membres titulaires : Messieurs BRUZY Thierry et CHAUVEAU Olivier pour CASTEIL, Messieurs BOBE Jean et GEA Jérôme pour CORNEILLA-DE-CONFLENT, Messieurs GUITART Henri et MESTRES Martin pour VERNET-LES-BAINS.

1) Approbation du procès-verbal du 21 mars 2022

Le Président présente le procès-verbal du 21 mars 2022 et présente son approbation au vote du Conseil.

VOTE : 7 pour

2) Approbation des rapports annuels du délégataire pour les services eau potable et assainissement collectif des contrats de délégation de service public, présentes par Saur pour l'exercice 2021

Conformément aux prescriptions du décret du 6 mai 1995, les rapports sur le prix de revient de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2021, établis et présentés par le délégataire, la société SAUR, sont soumis à l'approbation du Conseil Syndical.

VOTE : 7 pour

La séance est levée à 15h30.